

La fédération a formulé une demande de rescrit fiscal auprès de l'administration fiscale en vue d'obtenir le droit de délivrer des reçus fiscaux aux licenciés pour le paiement de la licence fédérale

L'administration fiscale a répondu positivement à la demande de la fédération. Celle-ci est donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux aux licenciés pour le paiement de leur licence. Les licenciés pourront donc dès la prochaine déclaration de revenu déduire de leur impôt une partie du prix de la licence (Pour les licences validées avant le 31 décembre 2021).

On vous en dit plus :

POURQUOI LA RÉDUCTION NE CONCERNE-T-ELLE QUE LE PAIEMENT DE LA LICENCE FÉDÉRALE ? Le bénéfice de la réduction d'impôts n'est accordé qu'à la condition que ce versement soit consenti sans contrepartie directe ou indirecte au profit de l'adhérent. La licence de la FFEPGV est délivrée à tous les pratiquants des clubs affiliés. Elle permet de participer à la vie démocratique de la fédération et des comités, il s'agit là d'avantages institutionnels qui ne sont pas considérés comme des contreparties au versement de la cotisation.

PAR QUI SERONT ADRESSÉS LES REÇUS FISCAUX ?

Les reçus fiscaux seront adressés par la fédération à tous les licenciés. L'envoi interviendra avant la période de déclaration de l'impôt sur le revenu, fixé à ce jour au 7 avril 2022. Les reçus seront envoyés par mail à tous les licenciés dont la licence a été validée avant le 31 décembre 2021. Ceux dont la licence a été validée postérieurement, recevront leur reçu pour la déclaration de revenu de 2023.

QUEL EST LE MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ?

Le reçu fiscal délivré donne droit à une réduction d'impôts. Le montant de la réduction vient donc en déduction de l'impôt à payer. Elle correspond à 66 % du montant de la licence, hors assurance (Soit, 66 % d'un montant de licence de 21,95 euros pour une licence pratiquant adulte). Toutes les licences individuelles, adultes, pratiquants, animateurs et dirigeants, sont concernées.

Nadia Maouche, directrice sur service Vie associative et juridique